|  |  |
| --- | --- |
| **Conférence de plénipotentiaires (PP-22) Bucarest, 26 septembre – 14 octobre 2022** |  |
|  |  |
|  |  |
| SÉANCE PLÉNIÈRE | **Document 141-F** |
|  | **6 septembre 2022** |
|  | **Original: anglais** |
|  | |
| PROCÈS-VERBAL  DE LA  HUITIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE | |
| Vendredi 30 septembre 2022 à 9 h 10 | |
| **Président:** M. S. SĂRMAȘ (Roumanie) | |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Sujets traités** | **Documents** |
| 1 | Déclarations de politique générale (suite) | – |
| 2 | Remise de la médaille d'or de l'UIT | – |
| 3 | Élection des Directeurs des Bureaux | [98](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0098/en), [99](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0099/en), [100](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0100/en), [102](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0102/en), [110(Rév.3)](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0110/en), [113](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0113/en) |

# 1 Déclarations de politique générale

1.1 Les orateurs ci-après font une déclaration de politique générale:

– M. Karim BIBI TRIKI, Ministre, Ministère des postes et des télécommunications (Algérie) (voir <https://pp22.itu.int/en/itu_policy_statements/karim-bibi-triki-algeria/>);

– M. Gospel KAZAKO, Ministre, Ministère de l'information et de la transformation numérique (Malawi) (voir [https://pp22.itu.int/en/itu\_policy\_statements/gospel-kazako-malawi/](https://pp22.itu.int/fr/itu_policy_statements/gospel-kazako-malawi/));

– M. Michel CHEBAT, Ministre, Ministère des services publics, de l'énergie, de la logistique et de la cybergouvernance (Belize) (voir <https://pp22.itu.int/en/itu_policy_statements/michel-chebat-belize/>);

– M. Konris MAYNARD, Ministre, Ministère des technologies de l'information et de la communication (Saint-Kitts-et-Nevis) (voir <https://pp22.itu.int/en/itu_policy_statements/konris-maynard-saint-kitts-and-nevis/>);

– M. Oscar GEORGE, Ministre d'État du Bureau du Premier Ministre, chargé des télécommunications et de la radiodiffusion (Dominique) (voir <https://pp22.itu.int/en/itu_policy_statements/oscar-george-dominica/>);

– M. Papa DIOP, Ambassadeur du Sénégal en Roumanie, Ministère de l'économie numérique et des télécommunications (Sénégal) (voir <https://pp22.itu.int/en/itu_policy_statements/papa-diop-senegal/>);

– M. Sumbue ANTAS, Ambassadeur extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève et auprès de l'Organisation mondiale du commerce, Ambassadeur auprès de la Confédération suisse (Vanuatu) (voir <https://pp22.itu.int/en/itu_policy_statements/sumbue-antas-vanuatu/>);

– M. Pyong Du RI, Ambassadeur, Ambassade de la République populaire démocratique de Corée en Roumanie (République populaire démocratique de Corée en Roumanie) (voir <https://pp22.itu.int/en/itu_policy_statements/pyong-du-ri-dem-peoples-rep-of-korea/>);

– M. Athanasios STAVERIS-POLYKALAS, Secrétaire général des télécommunications et des postes, Ministère de la gouvernance numérique (Grèce) (voir <https://pp22.itu.int/en/itu_policy_statements/athanasios-staveris-polykalas-greece/>);

– Mme Karen GROGAN, Sénatrice et Présidente de la Commission sénatoriale sur l'environnement et les communications (Australie) (voir <https://pp22.itu.int/en/itu_policy_statements/karen-grogan-australia/>);

– M. Victor MARTINEZ, Directeur, Commission nationale des télécommunications (Paraguay) (voir [https://pp22.itu.int/en/itu\_policy\_statements/victor-martinez-paraguay/](https://pp22.itu.int/fr/itu_policy_statements/victor-martinez-paraguay/));

– Mme Mariam ALI MOUSSA, Ambassadrice du Tchad en Allemagne (Tchad) (voir <https://pp22.itu.int/en/itu_policy_statements/mariam-ali-moussa-chad/>);

– M. Zenebe KEBEDE KORCHO, Ambassadeur extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant permanent auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres organisations internationales en Suisse et à Vienne (Éthiopie) (voir <https://pp22.itu.int/en/itu_policy_statements/zenebe-kebede-korcho-ethiopia/>);

– M. Sambel Bana DIALLO, Chef du personnel, Ministère des communications, de l'économie numérique et de la modernisation de l'administration (Mali) (voir <https://pp22.itu.int/en/itu_policy_statements/sambel-bana-diallo-mali/>).

# 2 Remise de la médaille d'or de l'UIT

2.1 Le **Secrétaire général** remet la médaille d'or de l'UIT au Président du Groupe de travail du Conseil sur les questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet, M. M. Al‑Mazyed, en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle aux travaux de l'Union.

2.2 **M. Al-Mazyed** déclare qu'il est très touché. Il a beaucoup appris de ses travaux à l'UIT et souligne le grand intérêt que revêt la collaboration avec l'Union, notamment pour les jeunes.

# 3 Élection des Directeurs des Bureaux (Documents [98](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0098/en), [99](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0099/en), [100](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0100/en), [102](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0102/en), [110(Rév.3)](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0110/en) et [113](https://www.itu.int/md/S22-PP-C-0113/en))

3.1 La **Secrétaire de la plénière** rappelle que les participants à la conférence ont déjà pris note des transferts de pouvoirs des îles Marshall aux États-Unis (Document 98), de Tuvalu à l'Australie (Document 99), du Costa Rica à la République dominicaine (Document 100) et de Sao Tomé‑et‑Principe au Portugal (Document 102), et de la procuration donnée par Kiribati à la Nouvelle-Zélande en vue d'exercer son droit de vote pour les élections qui doivent encore avoir lieu (Document 113).

3.2 Elle indique que les cinq scrutateurs représentant les cinq régions administratives sont à leur poste et explique la procédure de vote. Trois bulletins de vote ont été remis à chaque délégation, un pour l'élection du Directeur du Bureau des radiocommunications, un autre pour l'élection du Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, et le dernier pour l'élection du Directeur du Bureau de développement des télécommunications. Elle procède à l'appel des délégations ayant le droit de vote (Document 110(Rév.3)) et les invite à déposer leurs bulletins dans les urnes prévues à cet effet.

3.3 Est candidat au poste de Directeur du Bureau des radiocommunications (BR): M. Mario Maniewicz (Uruguay).

3.4 Résultats du vote:

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de bulletins déposés: | 181 |
| Nombre de bulletins nuls: | 2 |
| Abstentions: | 5 |
| Nombre de délégations présentes et votant (nombre de bulletins servant à déterminer la majorité requise): | 174 |
| Majorité requise: | 88 |
| Nombre de voix obtenues: |  |
| – M. M. Maniewicz | 174 voix |

3.5 **M. M. Maniewicz (Uruguay) est élu Directeur du Bureau des radiocommunications**.

3.6 **M. Maniewicz** remercie les délégués pour la confiance qu'ils lui ont témoignée en le reconduisant au poste de Directeur du BR et prononce une allocution dont le texte est disponible à l'adresse [https://pp22.itu.int/en/itu\_policy\_statements/itu-re-elected-director-br/](https://pp22.itu.int/fr/itu_policy_statements/itu-re-elected-director-br/).

3.7 La **déléguée de l'Uruguay**, au nom de son pays, félicite M. Maniewicz pour sa réélection et remercie les délégués pour la confiance qu'ils ont placée en lui. En tant que premier Directeur du BR originaire d'un pays en développement, M. Maniewicz est attaché à l'inclusion. Elle est convaincue qu'il saura mettre à profit ses qualités de dirigeant, son expérience et son ingéniosité pour permettre au BR de s'acquitter de sa mission.

3.8 Le **Secrétaire général** félicite M. Maniewicz pour sa réélection. Il est convaincu que le BR sera entre de très bonnes mains au cours des quatre prochaines années.

3.9 Sont candidats au poste de Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB): M. Bilel Jamoussi (Tunisie), M. Seizo Onoe (Japon) et M. Tomas Zielke (Allemagne).

3.10 Résultats du vote:

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de bulletins déposés: | 181 |
| Nombre de bulletins nuls: | 2 |
| Abstentions: | 0 |
| Nombre de délégations présentes et votant (nombre de bulletins servant à déterminer la majorité requise): | 179 |
| Majorité requise: | 90 |
| Nombre de voix obtenues: |  |
| – M. T. Zielke | 21 voix |
| – M. B. Jamoussi | 65 voix |
| – M. S. Onoe | 93 voix |

3.11 **M. S. Onoe (Japon) est élu Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications**.

3.12 **M. Onoe** remercie toutes les personnes qui l'ont soutenu et assure les délégués qu'il s'emploiera à faire de l'UIT-T ce qu'il peut être de mieux. Il remercie les autres candidats pour leur campagne, salue les fonctionnaires élus sortants pour leur engagement au service de l'UIT et déclare qu'il est impatient de travailler avec la nouvelle équipe de direction. Il remercie également le Gouvernement du Japon d'avoir soutenu sa candidature. Il prononce une allocution dont le texte est disponible à l'adresse [https://pp22.itu.int/en/itu\_policy\_statements/director-elect-tsb/](https://pp22.itu.int/fr/itu_policy_statements/director-elect-tsb/).

3.13 **M. Zielke** loue l'intégrité du processus électoral et félicite M. Onoe pour son élection, ainsi que M. Jamoussi pour sa campagne digne.

3.14 **M. Jamoussi** félicite lui aussi M. Onoe pour son élection et remercie toutes les personnes ayant participé à la procédure de vote. Il souhaite plein succès à la nouvelle équipe de direction.

3.15 Le **délégué du Japon** se fait l'écho de la gratitude de son pays pour la confiance placée en M. Onoe et salue les autres candidats pour leur campagne digne. Il remercie l'équipe de direction sortante pour ses éminents services rendus à l'UIT. Son pays se réjouit à l'idée de travailler avec les nouveaux fonctionnaires élus.

3.16 Le **Secrétaire général** félicite le Directeur du TSB nouvellement élu. Rappelant que M. Onoe est connu dans l'industrie comme étant le "père de la 5G", il se dit convaincu que le TSB sera en bonne voie pour poursuivre ses travaux. Il rend également hommage aux autres candidats pour leur campagne et leur souhaite plein succès dans leurs futures activités.

3.17 Sont candidats au poste de Directeur du Bureau de développement des télécommunications (BDT): M. Stephen Bereaux (Bahamas), M. Muhammadou Kah (Gambie), Mme Anusha Rahman Khan (Pakistan), M. Jean Kissangou (République du Congo), M. Alexander Ntoko (Cameroun) et M. Cosmas Zavazava (Zimbabwe).

3.18 Résultats du vote:

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de bulletins déposés: | 181 |
| Nombre de bulletins nuls: | 1 |
| Abstentions: | 0 |
| Nombre de délégations présentes et votant (nombre de bulletins servant à déterminer la majorité requise): | 180 |
| Majorité requise: | 91 |
| Nombre de voix obtenues: |  |
| – M. J. Kissangou | 8 voix |
| – M. A. Ntoko | 11 voix |
| – Mme. A. Khan | 20 voix |
| – M. M. Kah | 35 voix |
| – M. S. Bereaux | 47 voix |
| – M. C. Zavazava | 59 voix |

3.19 Le **Président**, constatant qu'aucun candidat n'a atteint la majorité requise, déclare qu'un deuxième tour de scrutin est nécessaire. Rappelant le numéro 191 des Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union, il demande aux participants à la plénière s'ils sont d'accord pour qu'un second tour de scrutin ait lieu lors de la prochaine séance plénière qui a lieu plus tard dans la journée (au plus tôt à 15 h 30). Si un État Membre souhaite retirer une candidature, le chef de la délégation de l'État en question doit en informer le Président au plus tard à 14 h 30.

3.20 Il en est ainsi **décidé**.

**La séance est levée à 12 h 55.**

Le Secrétaire général: Le Président:  
H. ZHAO S. SĂRMAŞ